

ÉTAT DU TERRITOIRE WALLON

PARTIE 3: STRUCTURE TERRITORIALE DE FAIT

Jean-Marie Halleux – Université de Liège LEPUR / Service de Géographie Économique

Colloque CPDT - Mons, le 8 décembre 2016

Territoire(s) wallons(s): tendances et perspectives

IGEAT – ULB / CREAT – UCL / Lepur – ULg







Préparez-vous à voter



Aucun coût supplémentaire par message

- 1 Envoyez un SMS au **046 020 0616**
- 2 Tapez FreeFree8252 <espace> votre choix (ex. FreeFree8252 b)



Quelle est la plus belle ville d'Europe ?

A. Amsterdam



B. Liège



C. Paris



La question s'ouvrira lorsque vous démarrerez votre session et votre présentation.



Fermé

shakespeak

SMS Envoyez au **046 020 0616**: FreeFree8252 <espace> votre choix (ex. FreeFree8252 b)

Votes: 0

Quelle est la plus belle ville d'Europe?

Nous initialiserons ces exemples de résultats au 0 une fois la session et la présentation démarrées.

A. Amsterdam

En attendant, vous pouvez modifier à votre guise l'apparence des résultats (ex. les couleurs).

B. Liège 66,7%

C. Paris 100,0%



SMS

Fermé

Envoyez au **046 020 0616**: FreeFree8252 <espace> votre choix (ex. FreeFree8252 b)



ÉTAT DU TERRITOIRE WALLON

PARTIE 3: STRUCTURE TERRITORIALE DE FAIT

Jean-Marie Halleux – Université de Liège LEPUR / Service de Géographie Économique

Colloque CPDT – Mons, le 8 décembre 2016

Territoire(s) wallons(s): tendances et perspectives

IGEAT – ULB / CREAT – UCL / Lepur – ULg







Que prévoit le Code du Développement Territorial en termes de structure territoriale ?

Chapitre 1^{er} - Schéma de développement du territoire

Section 1º - Définition et contenu

Art. D.II.2

- §2. La stratégie territoriale du schéma de développement du territoire définit :
- 1° les objectifs régionaux de développement territorial et d'aménagement du territoire, et la manière dont ils s'inscrivent dans le contexte suprarégional;
- 2° les principes de mise en œuvre des objectifs, notamment ceux liés au renforcement des centralités urbaines et rurales;
- 3° la structure territoriale.

La structure territoriale visée à l'alinéa 1er, 3° identifie et exprime cartographiquement :

- 1° les pôles;
- 2° les aires de coopération transrégionale et transfrontalière et les aires de développement;
- 3° les réseaux de communication et de transports de fluides et d'énergie.

Elle reprend les sites reconnus en vertu de la loi sur la conservation de la nature du 12 juillet 1973 et les liaisons écologiques adoptées par le Gouvernement en tenant compte de leur valeur biologique et de leur continuité en vue d'assurer un maillage écologique cohérent à l'échelle du territoire régional.



Le contenu de l'intervention

Structure territoriale de fait

- 1. L'évolution de l'occupation du sol
- 2. L'échelle suprarégionale
- 3. Les aires d'influence
- 4. Les dynamiques rurales et urbaines



Le contenu de l'intervention

Structure territoriale de fait

- 1. L'évolution de l'occupation du sol
- 2. L'échelle suprarégionale
- 3. Les aires d'influence
- 4. Les dynamiques rurales et urbaines

Responsable scientifique

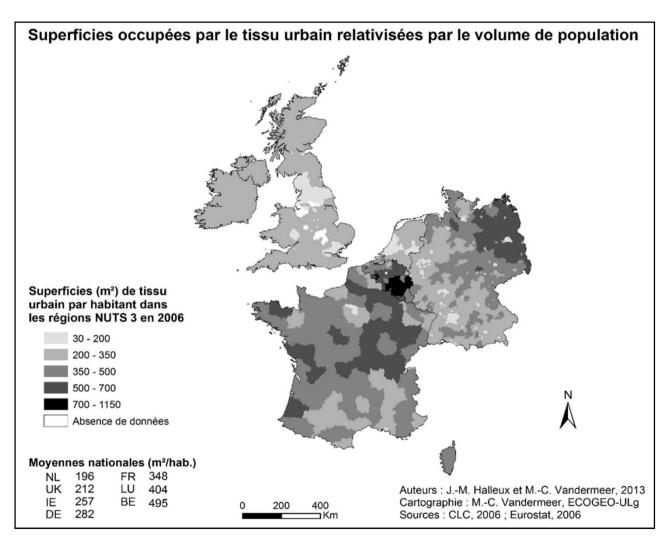
Pour le CREAT - UCL : Yves HANIN

Chercheur

Pour le CREAT – UCL : Alexandre LECLERCQ



Évolution de l'occupation des sols



Standard d'habitat (m² / hab.)

Pays-Bas: 196

Royaume-Uni: 212

Irlande: 257

Allemagne: 282

France: 348

Belgique: 495
- Flandre: 488

- Wallonie: 626

Quelle est la proposition exacte?

- A. L'artificialisation des sols wallons se poursuit à un rythme croissant
- B. L'artificialisation des sols wallons se poursuit à un rythme stable
- C. L'artificialisation des sols wallons se poursuit à un rythme décroissant
- D. Les sols wallons ne s'artificialisent presque plus

La question s'ouvrira lorsque vous démarrerez votre session et votre présentation.





SMS

Envoyez au **046 020 0616**: FreeFree8252 <espace> votre choix (ex. FreeFree8252 b)

Quelle est la proposition exacte?

 A. L'artificialisation des sols wallons un rythme croissant Nous initialiserons ces exemples de résultats au 0 une fois la session et la présentation démarrées.

En attendant, vous pouvez modifier à votre guise l'apparence des résultats (ex. les couleurs).

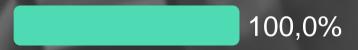
B. L'artificialisation des sols wallons un rythme stable

50,0%

C. L'artificialisation des sols wallons se poursuit à un rythme décroissant

75,0%

D. Les sols wallons ne s'artificialisent presque plus



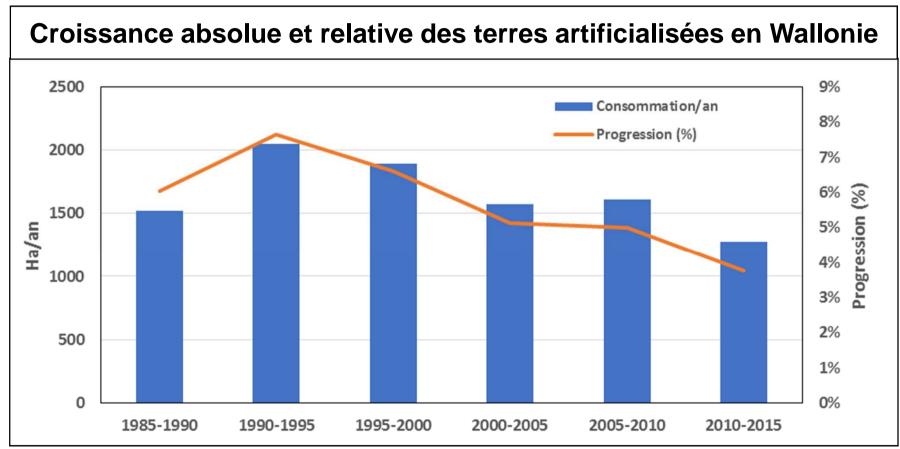
shakespeak

Fermé

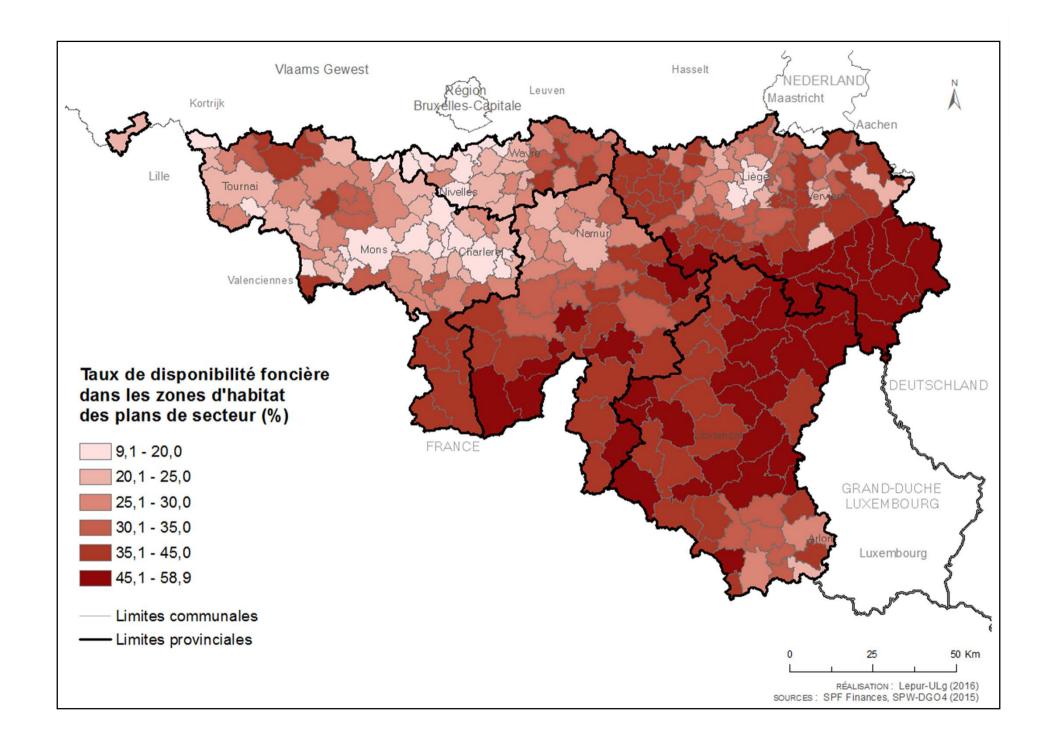
SMS Envoyez au **046 020 0616**: FreeFree8252 <espace> votre choix (ex. FreeFree8252 b)



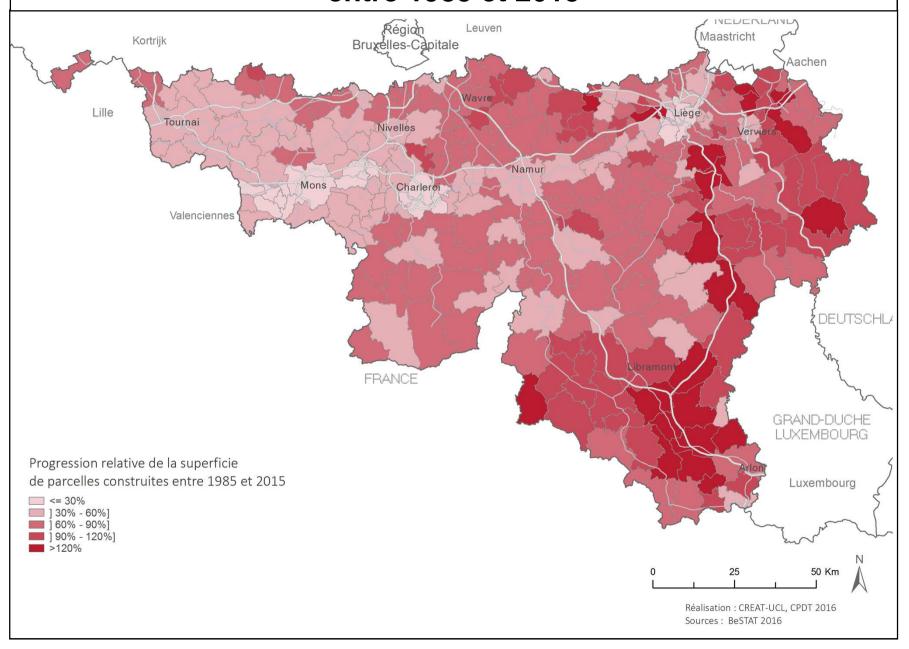
Évolution de l'occupation des sols



Sources: AGDP (Cadastre), IWEPS et CPDT



Progression relative de la superficie des parcelles construites entre 1985 et 2015





Le contenu de l'intervention

Structure territoriale de fait

- 1. L'évolution de l'occupation du sol
- 2. L'échelle suprarégionale
- 3. Les aires d'influence
- 4. Les dynamiques rurales et urbaines

Responsable scientifique

Pour le CREAT – UCL : Yves HANIN

Chercheurs

Pour le CREAT - UCL : Alexandre LECLERCQ

et Alain MALHERBE

La dynamique économique du Grand-Duché de Luxembourg contribue-t-elle au développement de l'emploi en Wallonie ?

- A. Oui
- B. Non
- C. Je ne sais pas

La question s'ouvrira lorsque vous démarrerez votre session et votre présentation.



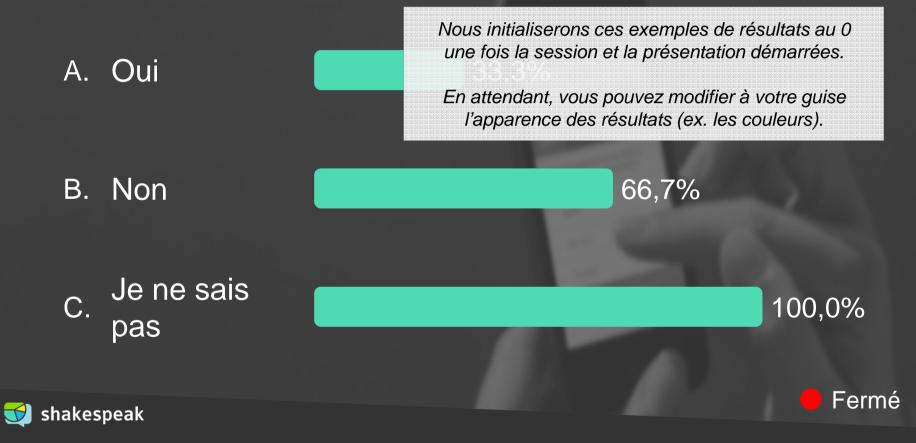


SMS

Envoyez au **046 020 0616**: FreeFree8252 <espace> votre choix (ex. FreeFree8252 b)

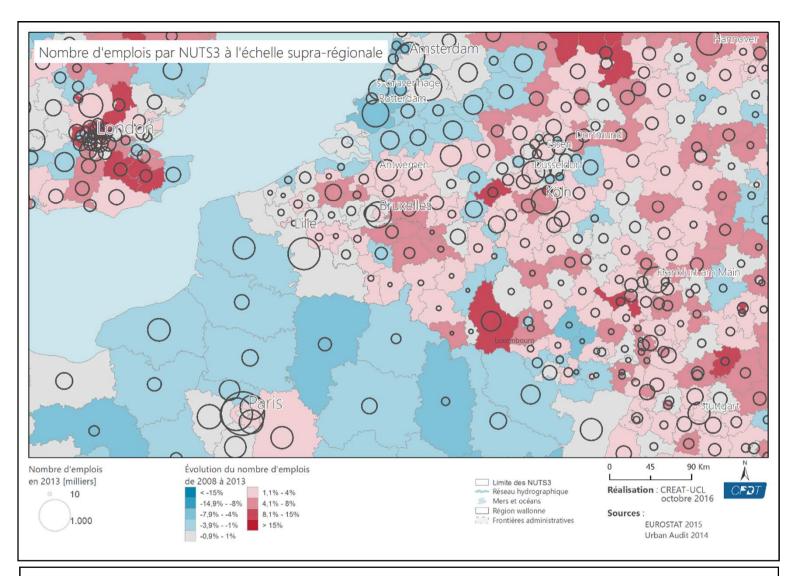
Votes: 0

La dynamique économique du Grand-Duché de Luxembourg contribue-t-elle au développement de l'emploi en Wallonie ?

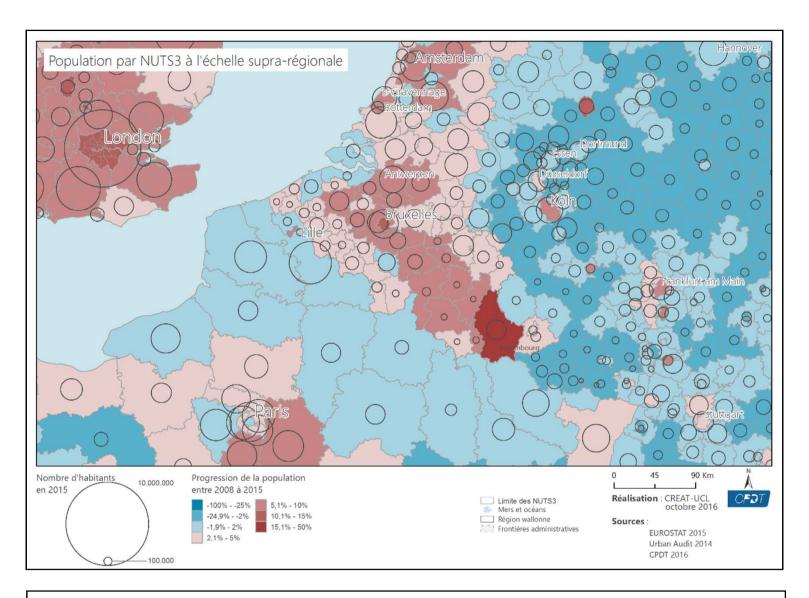


SMS

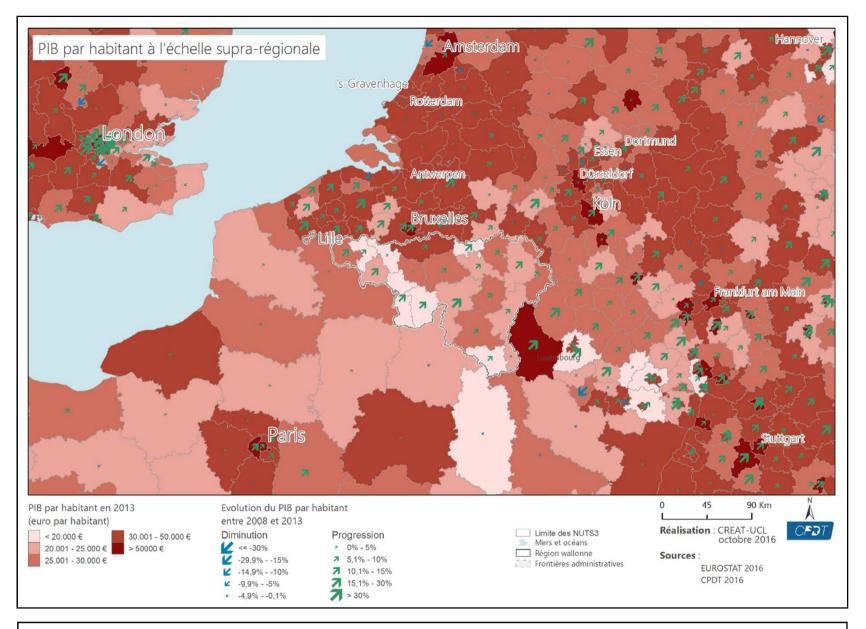
Envoyez au **046 020 0616**: FreeFree8252 <espace> votre choix (ex. FreeFree8252 b)



- Faible développement de l'emploi à proximité du GDL et dans les arrondissements de Liège et de Charleroi
- Principales régions métropolitaines de l'Europe du Nord-ouest : Londres, Paris, Lille, Bruxelles, Randstad, Rhin-Ruhr
- Aire rurale continue de la Picardie à la Rhénanie Palatinat via les Ardennes belges et françaises



- Déclin structurel en Allemagne
- Croissance démographique des zones métropolitaines
- Très forte dynamique au GDL et forte dynamique en Wallonie



• Un différentiel de PIB par habitant qui se stabilise mais qui ne se comble pas par rapport à la Flandre, aux Pays-Bas, à l'Allemagne ou au GDL



Le contenu de l'intervention

Structure territoriale de fait

- 1. L'évolution de l'occupation du sol
- 2. L'échelle suprarégionale
- 3. Les aires d'influence
- 4. Les dynamiques rurales et urbaines

Responsable scientifique

Pour le Lepur – ULg : Bruno BIANCHET

Chercheurs

Pour le Lepur – ULg : Jean-Marc LAMBOTTE

et Razvan SANDU

En 2001, 44'657 habitants du Brabant wallon travaillaient à Bruxelles. Combien étaient-ils en 2014?

- A. Approximativement 50'000
- B. Approximativement 45'000
- C. Approximativement 40'000

La question s'ouvrira lorsque vous démarrerez votre session et votre présentation.





En 2001, 44'657 habitants du Brabant wallon travaillaient à Bruxelles. Combien étaient-ils en 2014?

A. Approximativement 5

Nous initialiserons ces exemples de résultats au 0 une fois la session et la présentation démarrées.

En attendant, vous pouvez modifier à votre guise l'apparence des résultats (ex. les couleurs).

B. Approximativement 45'000

66,7%

C. Approximativement 40'000

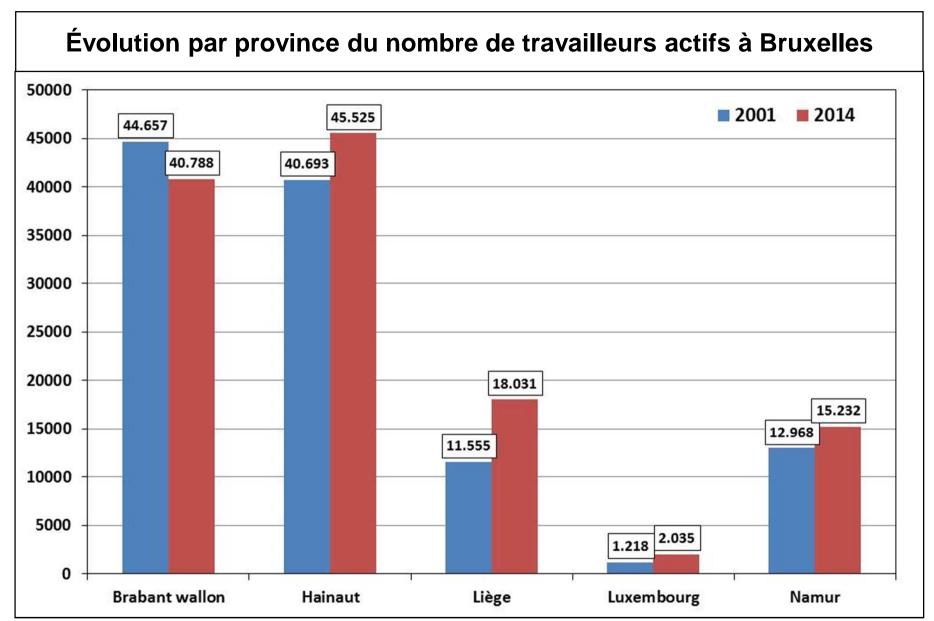




SMS

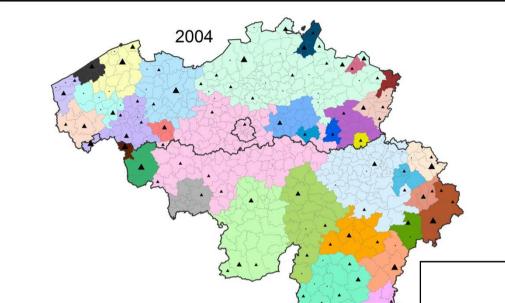
Fermé

Envoyez au 046 020 0616: FreeFree8252 <espace> votre choix (ex. FreeFree8252 b)

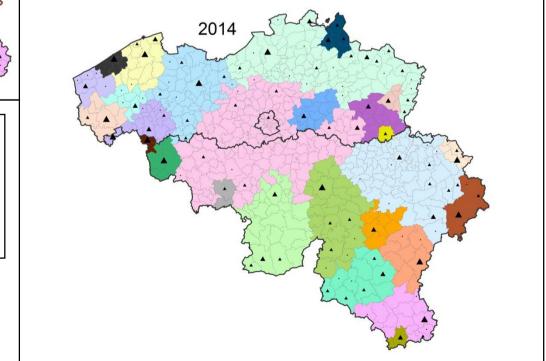


Sources: ESE (2001) et ONSS (2014)

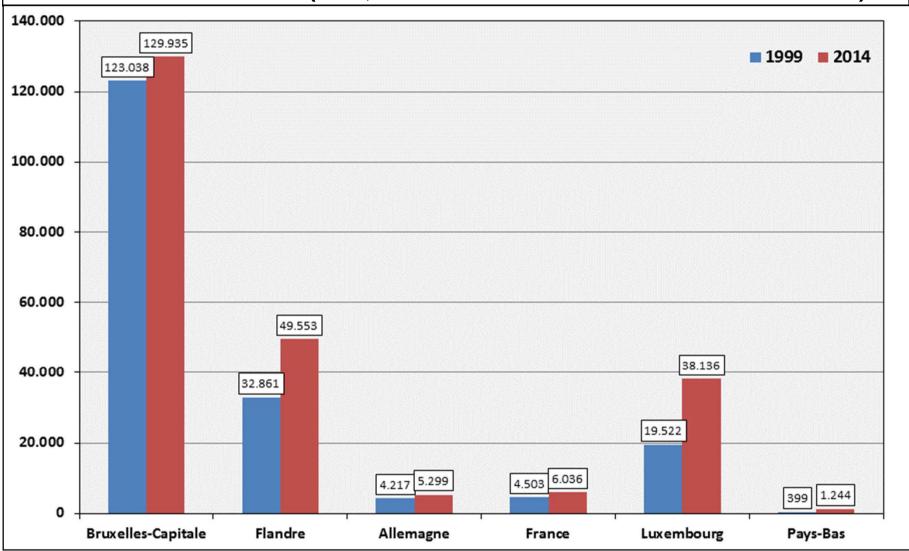
Aires d'influence des pôles d'emploi sur base des flux internes à la Belgique



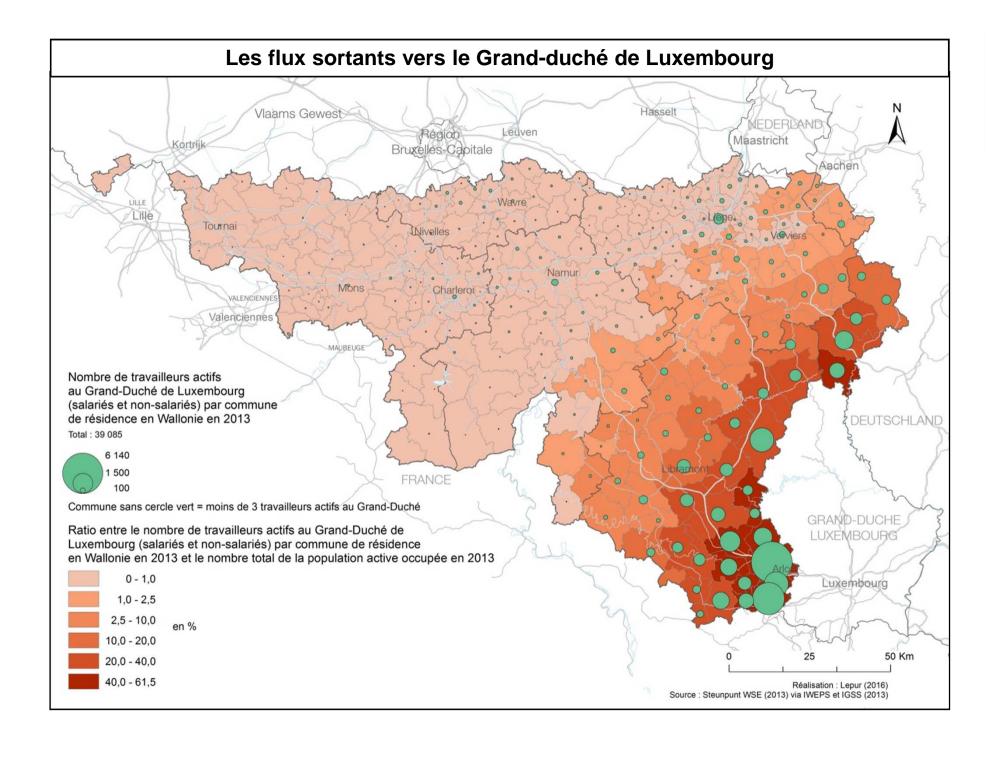
- Métropolisation
 ⇒ Développement des grands bassins d'emploi et de la multipolarisation
- Développement des longues migrations de travail



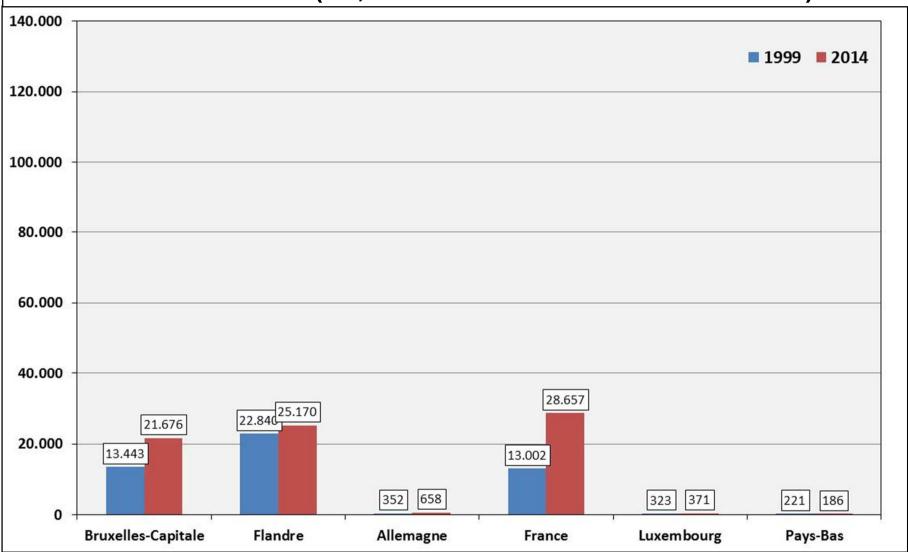
L'emploi transrégional et transfrontalier en Wallonie : les flux sortants de travailleurs résidents (± 17,4 % des travailleurs au lieu de résidence)



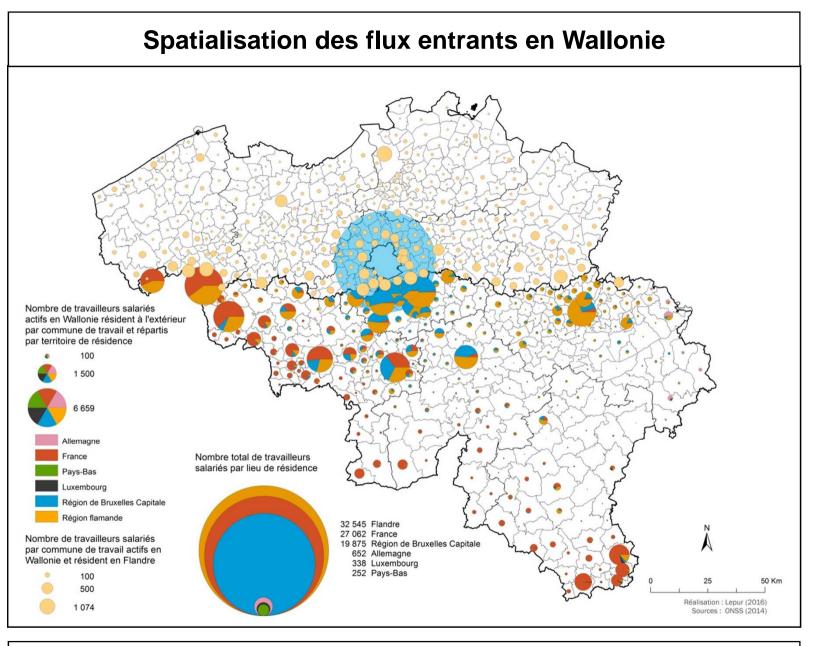
Sources: INAMI et EFT



L'emploi transrégional et transfrontalier en Wallonie : les flux entrants de travailleurs actifs (± 6,6 % des travailleurs au lieu d'activité)



Sources: INAMI et EFT



Ensemble de la Wallonie : ± 6,6 % des travailleurs au lieu d'activité pour l'ensemble de la Wallonie mais ± 19 % au sein des parcs d'activités



Le contenu de l'intervention

Structure territoriale de fait

- 1. L'évolution de l'occupation du sol
- 2. L'échelle suprarégionale
- 3. Les aires d'influence
- 4. Les dynamiques rurales et urbaines

Responsables scientifiques

Pour l'IGEAT – ULB : Marie-Françoise GODART

Pour le Lepur – ULg : Bruno BIANCHET

Chercheurs

Pour l'IGEAT – ULB : Michèle HAINE et Julien

DESCAMPS

Pour le Lepur – ULg : Florine BASTIN, Christine

RUELLE et Pierre-François WILMOTTE

En termes d'économie productive, la dynamique des pôles de compétitivité se limite-t-elle aux grandes aires urbaines ?

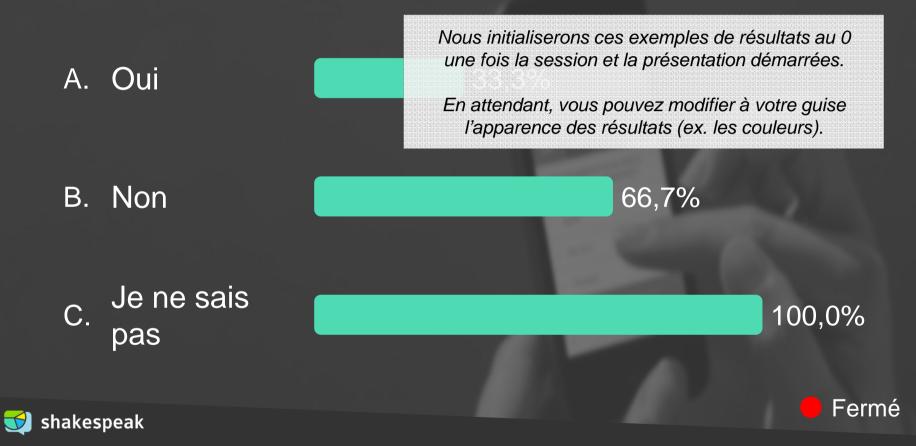
- A. Oui
- B. Non
- C. Je ne sais pas

La question s'ouvrira lorsque vous démarrerez votre session et votre présentation.





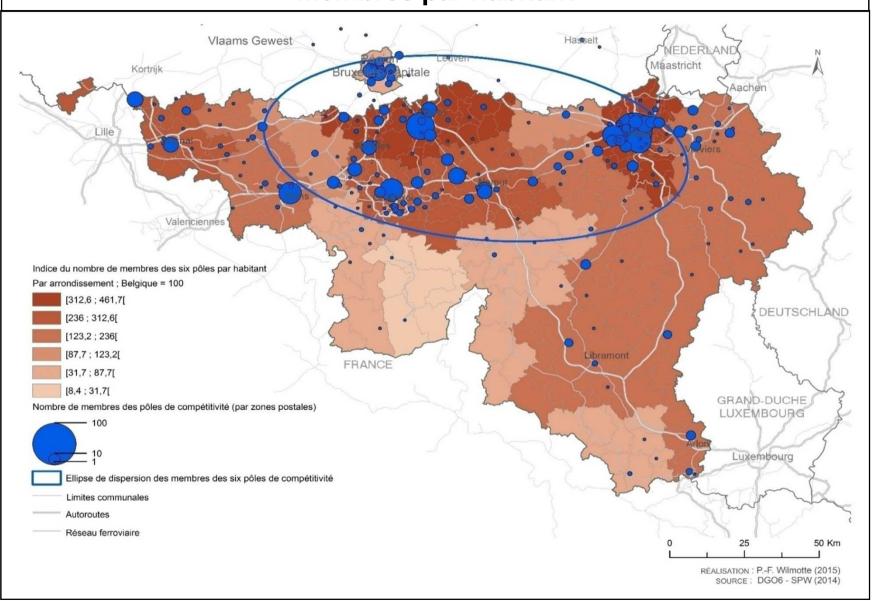
En termes d'économie productive, la dynamique des pôles de compétitivité se limite-t-elle aux grandes aires urbaines ?



SMS

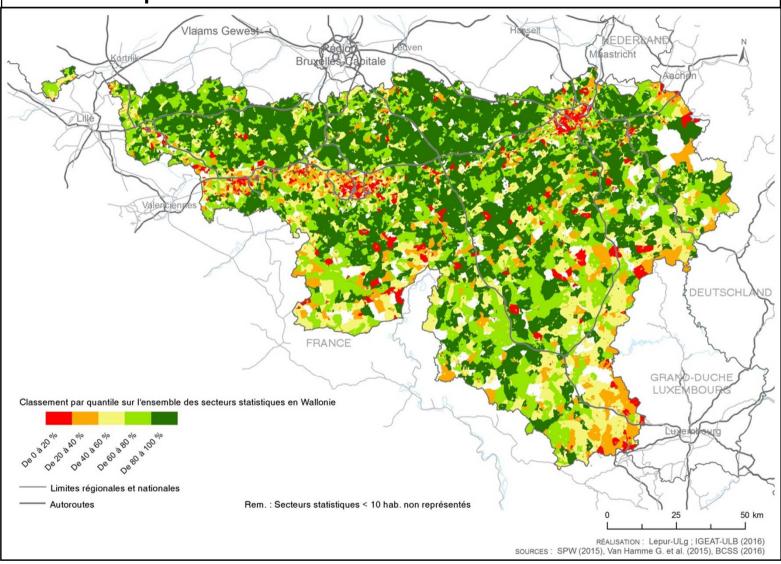
Envoyez au **046 020 0616**: FreeFree8252 <espace> votre choix (ex. FreeFree8252 b)

Les pôles de compétitivité : nombre de membres et nombre de membres par habitant



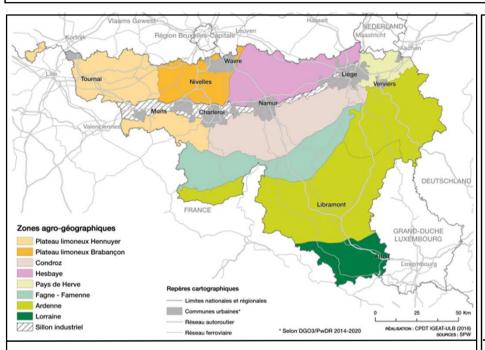
Sur base de : Wilmotte P.-F., 2014.- L'organisation spatiale des pôles de compétitivité. Vers une nouvelle géographie économique du territoire wallon, Mémoire de Master en Sciences géographiques, ULg.

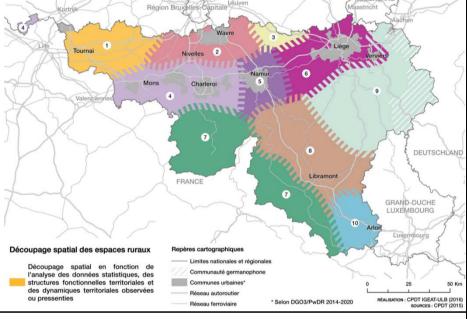
Identification des quartiers en difficulté sur base de l'indice synthétique établi au départ des données de la base Carrefour de la Sécurité sociale



Grands centres urbains mais également des situations spécifiques dans des zones rurales : quartiers de gare, fonds de vallée, concentration d'habitats permanents

Deux découpages des espaces ruraux wallons réalisés à quarante ans d'intervalle



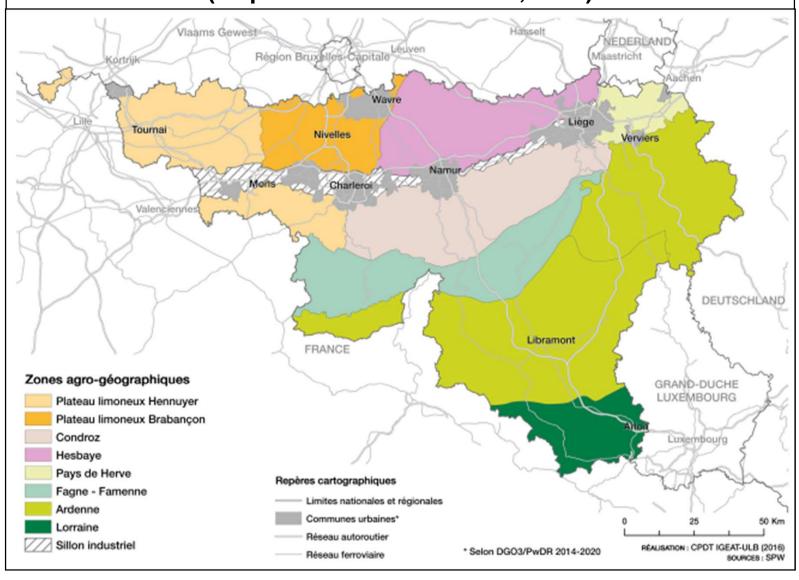


- Découpage par le géographe Charles Christians au début des années 70 en 9 grandes régions agro-géographiques.
- Basé essentiellement sur l'occupation du sol (forêt ou agriculture), les pratiques agricoles (grands champs ouverts, prairies...) et les types d'habitat.
- Forte détermination des conditions biophysiques.

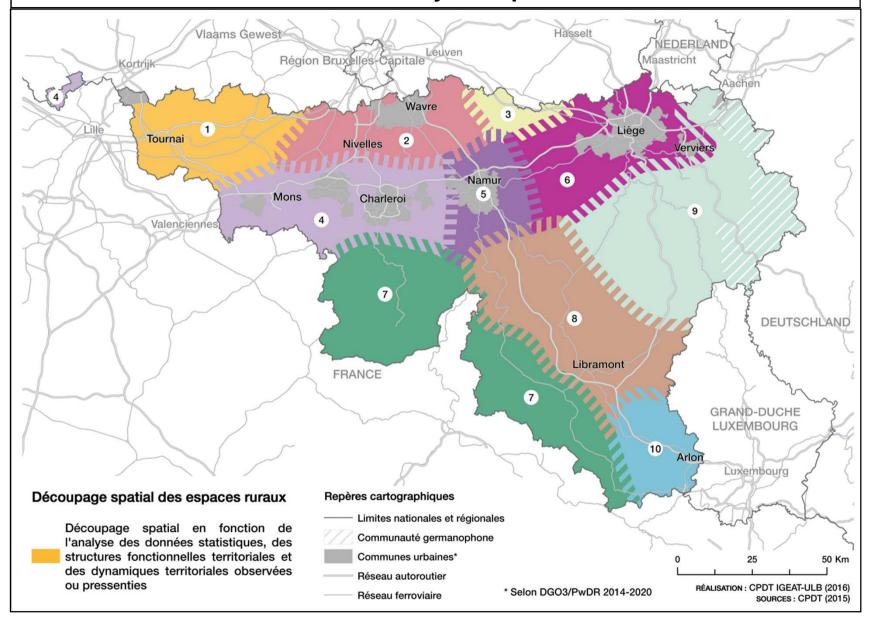
- Découpage par l'IGEAT pour la CPDT en 2015 en 10 zones floues aux enjeux communs en termes de développement territorial.
- Basé largement sur le rôle de l'influence des grandes villes : les villes du sillon, Bruxelles, Luxembourg.
- Mise en avant de l'économie touristique et de l'économie résidentielle.

Les régions agro-géographiques

(d'après Charles Christians, 1971)



Découpage spatial des espaces ruraux en fonction des structures fonctionnelles et des dynamiques territoriales





En conclusion sur la structure territoriale de fait

Urbanisation et occupation de l'espace

• Poursuite de l'artificialisation des sols mais à un rythme décroissant

Croissances démographiques et économiques

- Forte croissance démographique en comparaison des régions voisines
- Stabilisation du différentiel de développement mais sans réel comblement

Organisation des flux

- Poursuite du développement des grands bassins d'emploi et des phénomènes de multipolarisation
- Poursuite du développement des flux transrégionaux et transfrontaliers

Les dynamiques rurales et urbaines

- Grandes villes : dynamiques de l'économie de la connaissance mais forte concentration de la pauvreté
- Espaces ruraux : importance de l'économie résidentielle mais comment les intégrer dans l'économie productive de la connaissance ?



Merci pour votre attention et également pour votre participation...